

## SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE COMMERCE DE ROCHEFORT ET TONNAY-CHARENTE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt-sept juin à quatorze heures,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 17 juin 2022, s'est réuni, en session ordinaire dans la Salle de réunion du port de commerce de Rochefort, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS.

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 27 juin à 14h, le Comité Syndical a été à nouveau convoqué le lundi 17 juin 2022 à 14h15 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

#### Etaients présents :

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
M. Christophe SUEUR		X
Mme Ghislaine GUILLEN		X
Mme Fabienne LABARRIERE		X
M. Christophe BERTAUD	X	
M. Hervé BLANCHE		X
M. Sébastien BOURBIGOT		X
M. Alain BURNET		X
M. Emmanuel ECALE		X

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE ( <i>suppléante de Gérard PONS</i> )		X
Mme Françoise de ROFFIGNAC ( <i>suppléante de Caroline CAMPODARVE</i> )		X
M. Michel DOUBLET ( <i>suppléant de Christophe SUEUR</i> )		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN ( <i>suppléante de Ghislaine GUILLEN</i> )		X
M. Loïc GIRARD ( <i>suppléant de Fabienne LABARRIERE</i> )		
M. Lionel PACAUD ( <i>suppléant de Christophe BERTAUD</i> )		X
M. Eric AUTHIAT ( <i>suppléant de Hervé BLANCHE</i> )		X
M. Dimitri BUISSON ( <i>suppléant de Sébastien BOURBIGOT</i> )		X
M. Thierry LESAUVAGE ( <i>suppléant de Alain BURNET</i> )	X	
Mme Lydie DEMENE ( <i>suppléante de Emmanuel ECALE</i> )	X	
		X

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental		X
M. Olivier TREGRET - CARO	X	
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	X	
Mme Emilie TROADEC - Conseil départemental		X
Mme Céline VIRON - Syndicat Mixte	X	

**AR Prefecture**

017-200073690-20220627-202208-DE  
Reçu le 04/07/2022  
Publié le 04/07/2022

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	4
Nombre de suffrages exprimés :	4
Votes Pour :	4
Votes Contre :	0
Abstention :	0

**N° 2022/08**

**OBJET : Tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2022**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de mettre jour le tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 afin de prendre en compte le recrutement du Directeur Administratif et Financier (agent de droit public) ainsi que le remplacement du Responsable Maintenance « Infrastructures » (agent de droit privé),

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical :

**DECIDE :**

- D'approuver le tableau des emplois au 1<sup>er</sup> juillet 2022 ainsi proposées :

# AR Prefecture

017-200073690-20220627-202208-DE

Reçu le 04/07/2022

Publié le 04/07/2022

Grade(s) correspondant(s)	Catégorie	Durée hebdo du poste en centième	Durée hebdo du poste en H/Mns	Mission pour information	Poste vacant depuis le	POSTE OCCUPE	
						Statut	Temps de travail (TP en %)
<b>Filière Administrative (service administratif et financier)</b>							
Rédacteur Principal	B	35,00h	35h00	Directeur Administratif et Financier		Titulaire	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Assistante		CDI	100%
<b>Filière Technique (service technique)</b>							
Agent de maîtrise principal	C	35,00h	35h00	Surveillant de port		Titulaire	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Directeur de l'exploitation et de la maintenance		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Responsable de l'exploitation et de la maintenance Infrastructures		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Eclusier		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Responsable de l'exploitation et de la maintenance Outillages Publics		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Responsable Adjoint maintenance Outillage		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Grutier		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Grutier		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Grutier		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Grutier		CDD avant un CDI	100%

**AR Prefecture**

017-200073690-20220627-202208-DE  
Reçu le 04/07/2022  
Publié le 04/07/2022

Adopté à l'unanimité,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte  
du port de commerce  
Rochefort / Tonnay-Charente

Gérard PONS

